

EDUCATION PERMANENTE
CAMPAGNE 2022

ANALYSE



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1. OBJECTIF DE LA CAMPAGNE	4
2. LE SOUS-TITRAGE	4
3. L'HISTOIRE DU SOUS-TITRAGE	5
4. L'ASPECT TECHNIQUE	6
5. LA SITUATION EN BELGIQUE	8
6. LE MÉTIER DE SOUS-TITREUR	9
7. LES PICTOGRAMMES	10
8. LES OUTILS	11
CONCLUSION	12

INTRODUCTION

La période Covid a laissé le public sourd et malentendant dans une détresse considérable face à l'impossibilité de communiquer avec les entendants. Cette période nous a démontré l'importance de la communication visuelle.

Comment recevoir une information urgente et utile par les voies de communication standards ?

Comment vivre et s'occuper au quotidien dans une période où tout est axé sur l'audiovisuel (cours en distanciel, rendez-vous médicaux via zoom, réunion de travail via teams ou temps libre devant le petit écran...) ?

NOUS NOUS SOMMES POSÉS LES QUESTIONS SUIVANTES :

Qu'est-ce que le sous-titrage ?

N'est-il pas envisagé que dans le cadre de la traduction linguistique ?

A-t-on pris en compte tous les publics concernés ?

Comment voir apparaître plus de sous-titrage dans nos sociétés ?

Avant tout, il est bon de rappeler ces chiffres ;

- En Belgique, en 2016, sur 11 267 910 habitants, 1 002 844 étaient sourds ou malentendants. Cela fait 8.9 % de la population belge qui aurait besoin de sous-titrage dans son quotidien (FFSB, s.d.-e).
- Au-delà de 60 ans, la surdité affecte entre 20 et 43% de la population (FFSB, s.d.-e).
- Une personne sur quatre devrait avoir des problèmes d'audition d'ici 2050. (OMS, 2021)

L'enjeu de l'accessibilité touche au droit fondamental d'accès à l'information, et à la culture ainsi qu'à l'intégration des personnes en situation de déficience sensorielle, à la vie démocratique et sociale (revendication de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées) (CSA Belgique, s.d.).

L'accessibilité doit être considérée en termes d'obligation et pas seulement comme un service occasionnel à la personne handicapée.

Pour cette raison que l'APEDAF, dans le cadre de sa campagne d'éducation permanente de 2022, se penche sur la question du sous-titrage et principalement sur l'importance de l'accessibilité des contenus audiovisuels en tant que sources d'information du grand public.

En tant qu'association de parents d'enfants sourds et malentendants, nous souhaitons qu'à l'avenir, nos enfants bénéficient de plus d'inclusion dans l'audiovisuel.

1. OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

Les objectifs de notre campagne sont :

- Augmenter le nombre de contenus audiovisuels sous-titrés afin de rendre un maximum de supports accessibles pour les personnes sourdes et malentendantes.
- Encourager la mise en place du sous-titrage dans le processus de réflexion lors de la création audiovisuelle.
- La mise en évidence du sous-titrage en tant que retranscription et pas seulement en tant que traduction, car il est un élément essentiel, pour une partie de la population, pour comprendre le sens des diffusions d'images.
- Sensibiliser le grand public ainsi que les politiques afin d'employer largement des sous-titres, de qualité.
- Pour les professionnels qui respectent déjà un certain pourcentage d'utilisation du sous-titrage, nous cherchons à renforcer la qualité de celui-ci et valoriser son aspect de retranscription.

2. LE SOUS-TITRAGE, C'EST QUOI ?

Le sous-titrage est un texte utilisé à la télévision, au cinéma ainsi que sur tout type de contenu vidéo et audio.

Cela consiste à afficher du texte correspondant aux dialogues et sons qui sont diffusés. Bien souvent, les sous-titres ne sont pas une copie exacte des dialogues et sont donc simplifiés pour permettre aux lecteurs de lire plus rapidement le message.

Un bon sous-titrage doit être le plus fidèle possible mais suffisamment adapté pour qu'un lecteur moyen ait le temps de lire confortablement, et qu'un spectateur entendant ait l'impression qu'il n'y a pas eu d'adaptation, que les propos ont été retranscrits dans leur intégralité.

Cependant cette méthode ne fournit pas aux personnes sourdes et malentendantes une version identique du message communiqué par l'auteur.

La simplification du message peut déformer la compréhension du lecteur des sous-titres et ne plus véhiculer le message d'origine.

C'est pour cela que le sous-titrage pour sourds et malentendants est différent du simple sous-titrage sur quelques points.

Notamment sur la fidélité du message ainsi que sur le nombre d'informations transmises aux spectateurs. Il doit se référer à la charte du CSA afin de respecter au mieux les règles de mise en page (le type de police utilisé, la couleur du texte ou son positionnement sur l'écran par exemple), du sous-titre pour sourds et malentendants et ainsi garantir une bonne compréhension du programme pour ces personnes.

En outre, ces sous-titres doivent également transmettre le plus fidèlement possible le contenu/l'ambiance sonore d'un programme sous forme de texte et permettre l'identification des sources sonores, ceci dans le but d'aider à la compréhension globale.

Par exemple : [téléphone],
[cris de femmes]
pour la musique si le morceau est connu alors on indique le titre et
l'auteur. Si non, on indique le style de musique [musique de chambre]

3. L'HISTOIRE DU SOUS-TITRAGE

VOICI LES DATES CLEFS DE L'HISTOIRE DU SOUS-TITRAGE, DANS LE MONDE :

ÉTATS-UNIS // 1970-1980

- 1971 - premier programme sous-titré aux États-Unis (The French Chef).
- 1973 - première diffusion d'un journal télévisé sous-titré (ABC News)

ROYAUME-UNI

- 1979 - BBC fut la première chaîne de télévision à introduire le sous-titrage, après avoir créé un service de télétexte (Ceefax Teletext) en 1972. Le télétexte est un service numérique grâce auquel les chaînes de télévision peuvent diffuser du contenu écrit.

EUROPE

- 1979 - premier sous-titre en FRANCE
Antenne 2 diffusa pour la première fois des sous-titres pour un bulletin météorologique.
- 1980 - premier sous-titre en ALLEMAGNE / ARD et ZDF
- 1983 - premier sous-titre en BELGIQUE / VRT
- 1986 - premier sous-titre en ITALIE / RAI 1
- <1990 - premier sous-titre en ESPAGNE, PORTUGAL

Les premières émissions qui furent sous-titrées étaient toutes des émissions préenregistrées, c'est-à-dire faites à l'avance. Mais grâce aux progrès technologiques, le sous-titrage d'émissions en direct (live subtitling) fit lentement son apparition.

2007

La directive du 11 décembre 2007, article 64, stipule que :

« Le droit des personnes handicapées et des personnes âgées à participer et à s'intégrer à la vie sociale et culturelle de la communauté est indissociable de la fourniture de services de médias audiovisuels accessibles. Les moyens pour parvenir à l'accessibilité devraient comprendre, mais de manière non exhaustive, la langue des signes, le sous-titrage, la description audio et la réalisation de menus de navigation faciles à comprendre ».

et l'article 3 QUATER de prévoir :

« Les Etats membres encouragent les fournisseurs de services médias qui relèvent de leur compétence à veiller à ce que les services qu'ils offrent deviennent progressivement accessibles aux personnes souffrant de déficiences visuelles ou auditives ».

2011

Un arrêté du gouvernement de la Communauté française prévoit notamment l'obligation pour les éditeurs de diffuser sur leurs services linéaires un certain nombre d'heures par an, des programmes dit «accessibles», c'est-à-dire sous-titrés, interprétés en langue des signes ou audiodécrits.

2024-2025

Date de l'accessibilité totale (infrastructures et contenus) annoncée par de nombreuses associations belges et françaises.

4. LES ASPECTS TECHNIQUES DU SOUS-TITRAGE

Les sous-titres pour sourds et malentendants — toujours réalisés dans la langue d'origine de l'oeuvre — transcrivent les informations sonores (dialogues et bande son). Les sous-titrages utilisent certains codes de couleur, de ponctuation et de placement pour indiquer les types de sons et leur source. Comme le sous-titrage d'une langue étrangère, le sous-titrage pour sourds et malentendants retranscrit les dialogues afin de rendre agréable la lecture, en respectant certaines règles.

QUELLES SONT-ELLES?

A. Respecter une lecture optimale

Peu importe la couleur du texte utilisé et l'image de fond, la lecture du sous-titre doit être facilitée, sans dénaturer le visuel. Pour cela, il est conseillé de mettre le texte sur un bandeau noir translucide et de mettre un contour noir à la police pour augmenter le contraste.

B. Respecter le message

Le sous-titrage doit être une retranscription et non une simplification. Il ne peut en aucun cas déformer le message d'origine.

C. Respecter le rythme

Il est recommandé de placer le sous-titre sous la personne qui parle afin de faciliter l'identification du locuteur. Dans certains cas, ce n'est pas possible. Alors, on le placera au centre en bas de l'image, et on indiquera le changement de locuteur par un tiret au début de phrase.

Concernant les informations sonores, seuls les sons qui ne sont pas affichés clairement à l'image devront être retranscrits.

Par exemple : si on voit une explosion à l'image, pas besoin d'indiquer "explosion"

Les codes de couleur et de ponctuation aident à la compréhension de situation.

QUELLES COULEURS UTILISE-T-ON ET QUE DISENT-ELLES?

- Le blanc lorsqu'un personnage parle à l'écran.
- Le jaune lorsqu'un personnage parle hors champ.
- Le rouge pour les indications de bruit.
- Le magenta pour les indications musicales.
- Le cyan pour les réflexions intérieures ou les commentaires en voix off.
- Et le vert pour les indications ou retranscriptions de langues étrangères.

Cette forme de sous-titrage, préparée en amont de la diffusion audiovisuelle, est appelée le **POP-ON** (= phrase par phrase).

Le sous-titrage est aussi utilisé pour les diffusions en direct. Il se présente généralement en mot par mot, on appelle cela le **ROLL-UP**.

Le direct implique une rapidité de retranscription, limitée par la frappe sur des claviers standards. Les professionnels utilisent donc deux autres types de claviers spéciaux, pour le sous-titrage en direct:

- le vélotype qui est un clavier composé directement de syllabes au lieu de lettres,
- le sténotype qui lui est basé sur la phonétique.

Ces méthodes ont évolué grâce à l'outil informatique.

- **La vélotypie** est composée de touches représentant des syllabes. La personne appuie sur différentes touches en même temps et un ordinateur se charge de replacer les syllabes dans le bon ordre. Le clavier est composé de 37 touches. Cette technique permet une retranscription de 500 mots par minute, soit la vitesse de la parole. Ainsi, la vélotypie est l'outil idéal pour le sous-titrage en direct.
- **La sténotypie** se base sur la phonétique. Les touches correspondent à des sons et un ordinateur interprète en temps réel les sons pour les retranscrire en mots. La sténotypie permet d'écrire environ 210 mots par minute. Malheureusement, cette technique n'est pas à 100% fiable. Par exemple, les noms propres sont difficiles à retranscrire. Ce qui est problématique : le nombre de personnes formées à la sténotypie ne permet pas de combler les besoins en sous-titrage.
- Concernant **la reconnaissance vocale**, elle nécessite deux personnes. La première personne s'appelle le "speaker". Le logiciel est configuré avec sa voix et son rôle est de répéter au logiciel ce qui est dit lors de l'émission en direct. La deuxième personne est un "correcteur". Son rôle est de vérifier le travail du logiciel et de corriger les erreurs avant de l'envoyer pour l'affichage à l'écran. La retranscription vocale est en pleine évolution grâce aux différents logiciels qui deviennent de plus en plus performants (Sirtin, 2012).

LE SUR-TITRAGE

Lors d'une représentation théâtrale ou lorsqu'une personne parle/chante sur une scène, il est possible d'afficher un sous-titrage en même temps que les paroles. C'est ce qu'on appelle le **sur-titrage**.

Ces sur-titres peuvent être effectués en direct mais peuvent aussi se préparer à l'avance quand cela est possible. Il est également possible d'utiliser le sur-titrage dans les gares et les trains, les halls d'aéroport et les espaces publics.

5. LA SITUATION EN BELGIQUE

Les chaînes de télévision belges ont l'obligation de diffuser un certain nombre d'heures de programmes sous-titrés par an, interprétés en langue des signes ou audiodécrits.

Pour définir ces règles, la directive européenne (directive européenne 2007, §64) a été transposée dans le cadre législatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles par le décret coordonné sur les services de médias audiovisuels (« décret SMA »), principal texte législatif en matière d'audiovisuel.

Le décret SMA prévoit deux dispositions principales en matière d'accessibilité des programmes aux personnes à déficience sensorielle :

- Le Collège d'avis du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) est chargé de rédiger des règlements en la matière qui sont transmis au Gouvernement pour approbation afin d'avoir force obligatoire
- Les chaînes sont tenues d'appliquer ces règlements.

Le CSA veille à la bonne application de ce règlement. Il accompagne le secteur et contrôle annuellement le respect des objectifs.

Depuis janvier 2019, les chaînes de télévision belges sont soumises à de nouveaux objectifs fixés par le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) en termes de sous-titrage, incluant les programmes proposés en langue des signes.

Le but est d'atteindre en décembre 2023 :

- 95% des programmes sous-titrés pour la RTBF,
- 35% pour les télévision locales,
- 75% pour les chaînes privées.

Concernant les services de vidéo à la demande, le CSA leur demande d'atteindre un minimum de 25% des programmes sous-titrés.

Concernant la langue des signes (LSFB), il est impossible pour le CSA de demander un minimum de programmes disponible en LSFB car les nombre d'interprètes en Belgique est insuffisant pour atteindre ces quotas. Il leur est cependant demandé de tout mettre en œuvre pour diffuser les messages d'intérêt général de sécurité à caractère urgent ainsi que les messages d'intérêt général de santé public.

La RTBF a augmenté son offre d'émissions sous-titrées. Elle a d'ailleurs créé la cellule **ACCESS** qui regroupe aujourd'hui une dizaine de personnes. Elle s'organise autour de 3 secteurs :

- le sous-titrage,
- l'interprétation en langue des signes,
- l'audiodescription.

RTL Belgium, chaîne privée émettant en Belgique, ne propose pas de sous-titres sur ses chaînes de télévision car elle ne dépend pas des règles du CSA mais à celles de l'ALIA (Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel).

“RTL Belgium SA est un prestataire de services pour RTL Belux SA & cie SECS société majoritairement détenue par CLT-UFA SA et fournisseur de services de médias audiovisuels avec siège social au Grand-Duché de Luxembourg” (rtlbelgium.be).

Bien que RTL Belgium SA a son siège social à Bruxelles, ils sont soumis aux règles de l'ALIA étant donné que la société CLT-UFA SA qui détient la majorité des parts de l'entreprise a son siège social au Luxembourg.

Cependant, d'ici quelques années, l'ALIA devra s'aligner sur les normes européenne en terme de sous-titrage ou sur celles du CSA.

6. LE MÉTIER DE SOUS-TITREUR

Le nombre de personnes atteintes de déficiences auditives ne faisant qu'augmenter, le sous-titrage allié à l'audio permettra de communiquer avec le plus grand nombre de personnes.

MAIS QU'EN EST-IL DE LA FORMATION DE SOUS-TITREUR PROFESSIONNEL ?

Il faut d'emblée préciser que nous parlons ici de sous-titres professionnels. La plate-forme Netflix a créé la polémique en 2017 en permettant à tout un chacun, après un test linguistique de base, de proposer des sous-titrages pour leurs séries et films. Le mode de fonctionnement de Wikipedia était appliqué aux sous-titrages du monde audio-visuel.

Pour l'ATAA (Association des Traducteurs/Adaptateurs de l'Audiovisuel), le problème réside dans le système d'évaluation qui se faisait via un algorithme. Comment un algorithme peut-il mesurer la subtilité d'une blague présente dans les sous-titres ou encore évaluer la pertinence de l'utilisation de tel ou tel mot dans un contexte bien précis ?

La démarche est louable et a le mérite d'exister mais on vient de le voir dans ce rapport, on ne peut pas limiter le sous-titrage à une traduction littérale. La crainte est donc de voir des amateurs prendre la place des sous-titres professionnels. Dans le cas de Netflix, ses représentants garantissent avoir réalisé l'importance de confier le sous-titrage à ceux dont c'est vraiment le métier.

Le métier de sous-titreur est un métier peu connu mais pourtant très présent dans notre vie quotidienne : TV, internet, réseaux sociaux ou même dans les transports.

Plusieurs formations permettent de devenir sous-titreur professionnel en Belgique. On peut citer :

- le **Master en traduction de l'ULB** dans lequel il est possible de prendre l'option TECHNIQUES APPROFONDIES D'ADAPTATION AUDIOVISUELLE,
- le **Master en traduction de l'ULIEGE**,
- le **Master en traduction et interprétation de l'UCL** ainsi que
- le **Master de spécialisation en sciences du langage de l'UMONS**.

SOUS-TITRER EST AVANT TOUT UN TRAVAIL ARTISTIQUE.

Selon la charte d'accessibilité de 2019 du CSA, le sous-titrage est conforme au principe de lisibilité en respectant ces critères :

- la procédure d'écriture des sous-titres doit garantir une lecture aisée et fluide, afin de préserver le plaisir de visionnage du public en situation de déficience auditive ;
- les sous-titres doivent idéalement ne pas dépasser deux lignes. Si nécessaire, et en fonction du débit de parole de certains programmes (comme des débats ou des échanges verbaux complexes), trois lignes de sous-titres peuvent être exceptionnellement paramétrées ;
- la vitesse des sous-titres doit garantir un temps de lecture approprié et être comprise entre 12 et 15 caractères par seconde.

Ce métier est en pleine crise. Avec l'augmentation du nombre de contenu vidéo à sous-titrer et les délais qui deviennent de plus en plus courts, les producteurs et plateformes de streaming se tournent plus facilement vers des agences de sous-titrage privilégiant la rapidité d'exécution et donc un coût moindre plutôt que la qualité du sous-titre. On voit ainsi apparaître des sous-titres créés par des étudiants souvent sous payés ou encore des sous-titres issus du fansubbing.

* Le fansubbing est une pratique effectuée par des personnes passionnées de sous-titre, et de films et séries proposant en téléchargement gratuit sur internet des sous-titres pour les nouvelles séries et films. Dès la sortie d'un film ou d'une série, ces fans s'organisent en petits groupes allant parfois jusqu'à 10 personnes afin de proposer des sous-titres le plus rapidement possible. Les professionnels travaillant seul ou en groupe de deux ne peuvent pas rivaliser avec la rapidité d'exécution de ce type de sous-titres. De plus, ces sous-titres sont souvent de mauvaise qualité étant donné qu'il ne sont pas fait par des professionnels.

L'argument *prix* est souvent mis en avant pour justifier l'absence de sous-titre ou la mauvaise qualité de ceux-ci.

Hors, le prix d'un sous-titre professionnel varie entre 10 et 20 euros la minute de vidéo sous-titrée et un sous-titre expérimenté pourra sous-titrer 5 min de vidéo en une heure. Ce qui fait pour un film de 120 minutes (à un prix de 20 euros la minute) un budget de 2.400 euros pour sous-titrer l'entièreté du film.

Il est donc inconcevable que les grosses productions ne fassent pas un petit effort pour proposer un sous-titrage de qualité et ce, dès la sortie de leurs films ou séries. (DUTRAIT.M, 2012)

7. LES PICTOGRAMMES

Pour se repérer et pouvoir s'orienter vers des contenus plus accessibles, une série de pictogrammes ont vu le jour.

Ces outils permettent de savoir le niveau d'accessibilité d'un lieu, d'un programme télévisé, d'une soirée culturelle,...



OREILLE BARRÉE

Le lieu est aménagé pour les personnes sourdes ou malentendantes. Cependant il doit être accompagné d'une information complémentaire pour spécifier de quel type d'aménagement il s'agit.



MAINS QUI SIGNENT

L'information est disponible en LSFB (mais pas forcément par un interprète).



OREILLE BARRÉE + T

il signifie la présence d'une boucle à induction magnétique et donc que les personnes disposant d'un appareil équipé de la fonction " T " peuvent s'y connecter.



INTERPRÈTE

L'information est traduite par un interprète en LSFB.



ou



ou



CLOSED CAPTIONS OU SOUS-TITRES

indique que le sous-titrage est disponible.

8. NOS OUTILS DE CAMPAGNE

Pour atteindre les objectifs de la campagne, nous avons décidé de créer 3 outils de sensibilisation et d'interpellation. Ils ont pour but de provoquer une prise de conscience, par rapport à l'importance du sous-titrage dans la vie de la personne sourde ou malentendante, mais aussi de donner les outils à tous pour pouvoir les créer dans leurs pratiques quotidiennes.

VIDÉO D'INTERPELLATION SUR LA DIFFICULTÉ DE LA LECTURE LABIALE



Cette vidéo a pour but d'interpeller les hommes et les femmes politiques liés à l'audiovisuel en provoquant une prise de conscience par rapport aux efforts que demande la lecture labiale. Cet outil sera également utilisé afin de sensibiliser le grand public dans un second temps. Nous voulons par cette vidéo voir une augmentation des objectifs du CSA en termes d'accessibilité des programmes pour les sourds et malentendants mais aussi une augmentation du nombre de contenus audiovisuels sous-titrés créés par et pour le grand public.

MANUEL D'INCLUSION DES PERSONNES SOURDES DANS L'AUDIOVISUEL



Par notre manuel d'inclusion des personnes sourdes dans l'audiovisuel, nous voulons provoquer un processus de réflexion autour de l'accessibilité lors de chaque création de contenus audiovisuels. Nous mentionnerons également quelques petites astuces pour sous-titrer facilement et qualitativement une vidéo, un podcast, une annonce, ...

Cet outil s'adresse au grand public ainsi qu'aux créateurs de contenu.

MANUEL D'ACTIVATION DES SOUS-TITRAGES SUR LES DÉCODEURS BELGES



A l'aide de ce guide, nous voulons rassembler les différents manuels d'utilisation des décodeurs et plateformes belges afin que l'information soit accessible facilement. Beaucoup de personnes ne savent pas encore qu'il existe cette option alors que la population malentendante et sourde ne fait que grandir.

Cet outil s'adresse à toutes personnes regardant le télévision ou des films, séries et vidéos sur les plateformes de streaming.

GUIDE DU SOUS-TITRAGE 5 ÉTOILES



A l'aide de ce guide, nous avons rassemblé les règles établies par le CSA pour créer un sous-titrage hautement qualitatif à destination du public sourd et malentendant.

Ce guide est destiné aux influenceurs et toute personne très active sur les réseaux voulant respecter les règles du CSA.

AFFICHE DE PROMOTION DE LA CAMPAGNE



Notre affiche sera diffusée en grande partie sur les réseaux sociaux ainsi que dans certaines associations liées à la surdité. Elle aura pour but de rediriger le public vers notre campagne ainsi que ses outils.

CONCLUSION

En Belgique, on parle de 8,9 % de la population pour qui le sous-titrage, est un moyen indispensable d'accès à l'information, à la culture ou aux divertissements (FFSB, s.d.-e). Et d'ici 2050, ce sera près d'une personne sur 4 qui aura des problèmes d'audition et donc besoin de sous-titres (OMS, 2021).

L'enjeu de l'accessibilité est donc, aujourd'hui, un enjeu majeur en termes d'inclusion. Il doit être considéré comme une obligation et non comme un service que l'on fournirait aux personnes handicapées.

Grâce aux technologies, il devient de plus en plus facile de sous-titrer un contenu. Cependant, il est important que le sous-titrage ne soit pas pris à la légère et qu'il soit effectué en tenant compte des règles mises en place par le CSA, visant son accessibilité aux personnes sourdes et malentendantes. Il devrait être obligatoire de considérer le sous-titrage comme élément à part entière dès la création d'un contenu audio.

Dans le milieu professionnel, la place du sous-titrage doit être réservée à des professionnels qualifiés et sensibilisés à l'accessibilité des contenus. Pas aux amateurs ou étudiants devant sous-titrer une œuvre en à peine 48h (Marignan 2019). D'autant plus que, comme démontré précédemment, la justification liée au prix ne peut pas être un frein quand le budget du sous-titrage ne représente même pas 1% du budget total alloué au contenu.

Concernant le grand public, il est de la responsabilité des associations militantes pour l'accessibilité, comme nous, de conscientiser à l'importance de l'inclusion afin de favoriser une augmentation du nombre de sous-titres dans les contenus amateurs.

C'est dans ce cadre que notre campagne vise à sensibiliser le grand public, mais aussi les professionnels de l'audiovisuel afin de favoriser une augmentation du nombre de sous-titrage, tout en maintenant des critères de qualité stricts pour permettre l'accessibilité aux personnes sourdes et malentendantes, sans dénaturer les messages qui ont voulu être transmis. Nos outils apporteront les clés pour rendre plus accessible les contenus.

Pour parvenir à cela, il est essentiel que le CSA ainsi que les professionnels de l'audiovisuel revoient leurs objectifs à la hausse mais aussi que le grand public prenne conscience du nombre de contenus qui sont, aujourd'hui, non accessibles à tous.

Par l'utilisation et la diffusion de nos outils, nous espérons voir se développer le nombre de contenus sous-titrés. Avec ces modes d'emploi, un nouveau domaine de communication s'ouvre à vous. A vos claviers, à vous de jouer.

BIBLIOGRAPHIE

- ALPC Belgique (s. d.). *Bienvenue sur le site de l'ALPC Belgique*.
<http://www.lpcbellegique.be>
- Ciné-Sens (2015, 22 septembre). *Le sous-titrage pour sourds et malentendants*.
<http://www.cine-sens.fr/methodes/rendre-les-films-accessibles-au-handicap-sensoriel/le-sous-titrage-accessibilite/>
- CSA Belgique (s. d.). *Règlement relatif à l'accessibilité des programmes aux personnes à déficience sensorielle*.
Consulté le 26 octobre 2022, à l'adresse <https://www.csa.be/document/reglement-relatif-a-laccessibilite-des-programmes-aux-personnes-a-deficience-sensorielle/>
- CSA Belgique (s. d.). *Accessibilité des programmes : le secteur publie une charte « qualité »*.
Consulté le 26 octobre 2022, à l'adresse <https://www.csa.be/97195/accessibilite-des-programmes-le-secteur-publie-une-charte-qualite/>
- CSA Belgique (s. d.). *Accessibilité des programmes*. Consulté le 26 octobre 2022, à l'adresse <https://www.csa.be/accessibilite/>
- DUTRAIT.M (2012, 4 juin). *Dossier sous-titrage*.
<http://www.sirtin.fr/2012/06/04/dossier-sous-titrage-preambule/>
- FFSB. (s. d.). Consulté le 26 octobre 2022, à l'adresse <http://www.ffsb.be/audiovisuel/nv-reglement-access/>
- FFSB. (s. d.-b). Consulté le 26 octobre 2022, à l'adresse <http://www.ffsb.be/audiovisuel/rtl-belgique/>
- FFSB. (s. d.-c). Consulté le 26 octobre 2022, à l'adresse <http://www.ffsb.be/audiovisuel/rtl-belgique/>
- FFSB. (s. d.-d). Consulté le 26 octobre 2022, à l'adresse <http://www.ffsb.be/audiovisuel/rtl-belgique/>
- FFSB (s.d.-e). *Mais combien y a-t-il de personnes sourdes et malentendantes en Belgique ? ! - FFSB*.
<http://www.ffsb.be/mais-combien-y-a-t-il-de-personnes-sourdes-et-malentendantes-en-belgique>
- Klinnik, A. (2017, 12 avril). *Comment Netflix tente d'« ubériser » le sous-titrage de ses séries*.
https://www.lemonde.fr/big-browser/article/2017/04/09/comment-netflix-tente-d-uberiser-le-sous-titrage-de-ses-series_5108368_4832693.html
- Marignan, M. (2019, 2 décembre). *Du « fansubbing » à « l'ubérisation » du sous-titrage : impact du numérique sur le marché français de la traduction audiovisuelle*.
<https://journals.openedition.org/map/3360>
- MORAND.S. (2013) *Évolution du sous-titrage pour les sourds et malentendants*. (s. d.).
Consulté le 26 octobre 2022, à l'adresse <https://123dok.net/article/%C3%A9volution-titrage-sourds-malentendants.y4w890e5>
- OMS (2021, 2 mars), Une personne sur quatre devrait avoir des problèmes d'audition d'ici à 2050, consulté le 4 décembre 2022 à l'adresse :<https://www.who.int/fr/news/item/02-03-2021-who-1-in-4-people-projected-to-have-hearing-problems-by-2050>
- ULB. *Techniques approfondies d'adaptation audiovisuelle*.
Consulté le 26 octobre 2022, à l'adresse <https://www.ulb.be/fr/programme/2021-trad-b5020>
- ULiège. *Master en traduction*.
Consulté le 26 Octobre 2022, à l'adresse <https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20222023/formations/descr/P2UTRA01.html>
- UCLouvain. (s. d.). *Traduction et interprétation*.
Consulté le 26 octobre 2022, à l'adresse <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/traduction-et-interpretation.html>
- UCLouvain. (s. d.). *Traduction et interprétation*.
Consulté le 26 octobre 2022, à l'adresse <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/traduction-et-interpretation.html>
- Vache, A. (2020, 19 janvier). *Le sous-titrage, c'est un métier !*
MasterTSM@Lille. <https://mastertsm.lille.wordpress.com/2020/01/19/le-sous-titrage-cest-un-metier/>

UNE QUESTION ? UNE RÉACTION ?
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

education.permanente@apedaf.be

02 644 66 77

Réalisation :
APEDAF ASBL
Rue de Picardie 43 , 1140 Bruxelles
Editeur responsable :
APEDAF ASBL
Rédaction :
Carine Vandenplas & Matteo Signorino
Conception graphique :
Carine Vandenplas
Coordination :
Edith Rioux
Comité de lecture :
Marie-Florence Devalet (FFSB)
Céline Doutrepont
© APEDAF 2022
N° d'entreprise :
0418 527 581
N° de compte :
BE02 0010 6356 0540
RPM Bruxelles
Publié dans le cadre de la campagne
d'Education permanente 2022

Référence pour citer cette brochure :
APEDAF (2022) LE SOUS-TITRAGE,
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES